

No. de résolution
ou annotation



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 8 juin 2011

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **huitième jour du mois de juin deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie
Yvon Lemire

Louise Rocheleau Laporte
Pierre Tremblay

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Bellerose

ABSENCES MOTIVÉES

Christian Daigneault
Nathalie Jolin
Suzanne Poirier

SONT AUSSI PRÉSENTS

| | |
|---------------------|--|
| Hélène Corneau | Directrice générale |
| Chantal Morin | Directrice générale adjointe |
| Serge Hamel | Directeur général adjoint |
| Ginette Masse | Secrétaire générale et directrice du Service des communications |
| Marie-Claude Paillé | Directrice du Service des ressources financières |
| Danielle Lemieux | Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire |
| Luc Galvani | Directeur des Services éducatifs en formation professionnelle et continue |
| Richard Lampron | Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles |
| Lucie Trudel | Directrice des Services complémentaires |
| Yvan Beauregard | Directeur du Service des ressources humaines |
| Manon Beaudry | Attachée à la direction générale |

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Georgette Bazinet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

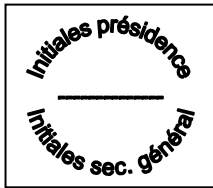
201-CE/11-06-08 IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2011

202-CE/11-06-08 IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 MAI 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

MONDIAL DES AMUSEURS PUBLICS

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Mondial des Amuseurs publics pour la 20^e édition du Mondial des amuseurs publics Uniprix de Trois-Rivières qui aura lieu du 29 au 31 juillet 2011;

CONSIDÉRANT la visibilité qu'offre ce genre d'événement pour notre organisation;

CONSIDÉRANT la participation de nos élèves à certaines activités d'animation;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

203-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

DE contribuer pour un montant de 500 \$ à la 20^e Édition du Mondial des Amuseurs publics.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FESTIVAL URBAIN

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Jeunesse Hiphop Mauricie pour le Festival Urbain qui aura lieu en juin 2011 au centre-ville de Trois-Rivières et dans quatre municipalités de la région;

CONSIDÉRANT la mission de cet organisme qui est de permettre des événements réalisés avec et pour les jeunes;

CONSIDÉRANT la participation de nos élèves à certaines activités;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

204-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

DE contribuer pour un montant de 250 \$ au Festival Urbain 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION STRATOS

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation Stratos;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour des élèves de notre Commission scolaire offertes par la Fondation Stratos;

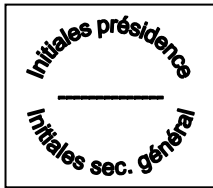
CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

205-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QU'une contribution financière au montant de 500 \$ soit versée à la Fondation Stratos.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 8 juin 2011

ASSURANCES RESPONSABILITÉS – ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse vécue en 2010-2011 avec le regroupement des commissions scolaires des régions 02, 03 et 12 ainsi que d'autres commissions scolaires avoisinantes pour l'obtention d'un nouveau contrat d'assurances générales;

CONSIDÉRANT, de l'avis des partenaires impliqués, qu'il est avantageux de faire partie de ce regroupement d'achat de services pour l'année 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme de consultants-experts *Guy Turcot et Associés inc.*;

CONSIDÉRANT que la firme *Guy Turcot et Associés inc.* recommande, pour l'année 2011-2012, d'accepter la proposition de BFL Canada risques et assurances inc.;

206-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la proposition de BFL Canada risques et assurances inc. pour l'année 2011-2012, pour sa couverture en assurances responsabilités civiles et générales, et ce, pour une prime de 59 204 \$, excluant les taxes;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL – ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

CONSIDÉRANT la consultation du Comité des relations de travail du personnel professionnel et les clauses 5-6.03 et suivantes de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

207-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

Que la planification des effectifs 2011-2012 du personnel professionnel soit adoptée telle qu'elle a été présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en bâtiment au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

208-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSÉ, COMMISSAIRE,

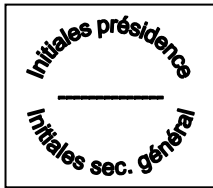
QUE monsieur Steve Rocheleau soit engagé à titre de technicien en bâtiment à temps plein (35 heures par semaine) au Centre de formation professionnelle Qualitech, à compter du 2 mai 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PAREMENT EXTÉRIEUR, PORTES ET TOITURE À L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de parement extérieur, portes et toiture à l'école Saint-François-d'Assise;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;



209-CE/11-06-08

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;
CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Éric Charbonneau;
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Jean-Guy Rheault inc., au montant de 144 390,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de parement extérieur, portes et toiture à l'école Saint-François-d'Assise, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉAMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS À L'ACADÉMIE LES ESTACADES -
NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR**

CONSIDÉRANT le projet de réaménagements intérieurs à l'Académie les Estacades;
CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;
CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;
CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, Mme Caroline Doucet;
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

210-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Richard Champagne (9070-3257 Qc Inc. FASRS), au montant de 549 959,22 \$, excluant les taxes, pour le projet de réaménagements intérieurs à l'Académie les Estacades, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

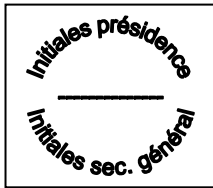
**RÉFECTION DU GYMNASSE ET TOITURE À L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE -
NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR**

CONSIDÉRANT le projet de réfection du gymnase et toiture à l'école Saint-Eugène;
CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;
CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;
CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Yvon Héroux;
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

211-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Goyette inc., au montant de 389 300,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection du gymnase et toiture à l'école Saint-



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 8 juin 2011

Eugène, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION PAREMENT EXTÉRIEUR, FENESTRATION, PORTES EXTÉRIEURES, TOITURE ET ESCALIER D'ISSUE AU PAVILLON SAINT-GABRIEL - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection parement extérieur, fenestration, portes extérieures, toiture et escalier d'issue au pavillon Saint-Gabriel;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Daniel Bédard;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

212-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Richard Champagne (9070-3257 Qc Inc. FASRS), au montant de 736 557,33 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection parement extérieur, fenestration, portes extérieures, toiture et escalier d'issue au pavillon Saint-Gabriel, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS AU COLLÈGE DE L'HORIZON - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet d'aménagements extérieurs au Collège de l'Horizon;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'avis juridique de la FCSQ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

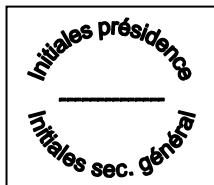
213-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Maskimo Construction inc., au montant de 265 421,40 \$, excluant les taxes, pour le projet d'aménagements extérieurs au Collège de l'Horizon, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 8 juin 2011

RÉAMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET ACCESSIBILITÉ AU COLLÈGE DE L'HORIZON - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réaménagements intérieurs et accessibilité au Collège de l'Horizon;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, Mme Caroline Doucet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

214-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Jean-Guy Rheault inc., au montant de 271 700,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réaménagements intérieurs et accessibilité au Collège de l'Horizon, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉAMÉNAGEMENTS – INSTALLATIONS SANITAIRES (ACCUEIL ET PISCINE) – ENTRÉE PRINCIPALE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMLIN - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réaménagements – Installations sanitaires (accueil et piscine) – Entrée principale à l'école secondaire le Tremplin;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Marc-André Maillé;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

215-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Les Constructions Victoriaville inc., au montant de 499 000,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réaménagements – Installations sanitaires (accueil et piscine) – Entrée principale à l'école secondaire le Tremplin, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

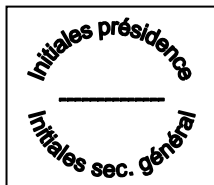
Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DES INSTALLATIONS SANITAIRES ET REVÊTEMENT DE SOL À L'ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOIS - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection des installations sanitaires et revêtement de sol à l'école Marguerite-Bourgeois;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;



216-CE/11-06-08

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission reçue;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Yvon Héroux;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Jean-Guy Rheault inc., au montant de 120 900,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection des installations sanitaires et revêtement de sol à l'école Marguerite-Bourgeois, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE AU 1025, MARGUERITE-BOURGEOYS - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection intérieure et extérieure au 1025, Marguerite-Bourgeois;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Marc-André Maillé;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

217-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Le Groupe Drumco Construction inc., au montant de 2 017 200,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection intérieure et extérieure au 1025, Marguerite-Bourgeois, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DE LA TOITURE ET DE LA MAÇONNERIE À L'ÉCOLE ALTERNATIVE SAINT-SACREMENT - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la toiture et de la maçonnerie à l'école alternative Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

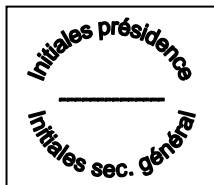
CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Marc-André-Maillé;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

218-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Jean-Guy Rheault inc., au montant de



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 8 juin 2011

269 600,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection de la toiture et de la maçonnerie à l'école alternative Saint-Sacrement, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DES ESCALIERS ET MISE AUX NORMES AU PAVILLON SAINT-LOUIS ET RÉFECTION DE PLANCHERS ET DES INSTALLATIONS SANITAIRES AU PAVILLON JEAN-XXIII - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection des escaliers et mise aux normes au pavillon Saint-Louis et réfection de planchers et des installations sanitaires au pavillon Jean-XXIII;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Yvon Héroux;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

219-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Rénovation Guy Lord inc., au montant de 762 954,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection des escaliers et mise aux normes au pavillon Saint-Louis et réfection de planchers et des installations sanitaires au pavillon Jean-XXIII, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DU PLANCHER DU GYMNASE À L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection du plancher du gymnase à l'école secondaire l'Escale;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

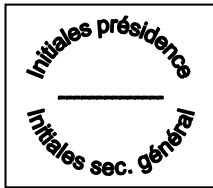
CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

220-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de EDPHI revêtements de sol sportif inc., au montant de 69 900,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection du plancher du gymnase à l'école secondaire l'Escale, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR À L'ÉCOLE SAINT-PIE-X - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection du parement extérieur à l'école Saint-Pie-X;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

221-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Richard Champagne (9070-3257 Qc Inc. FASRS), au montant de 84 426,78 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection du parement extérieur à l'école Saint-Pie-X, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR À L'ÉCOLE DU MOULIN - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection du parement extérieur à l'école du Moulin;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

222-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de A Plus Construction, au montant de 62 950,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection du parement extérieur à l'école du Moulin, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

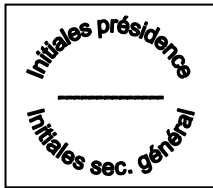
Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR À L'ÉCOLE SAINT-MICHEL - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection du parement extérieur à l'école Saint-Michel;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation;



223-CE/11-06-08

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de A Plus Construction, au montant de 40 897,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection du parement extérieur à l'école Saint-Michel, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉFECTIONS DIVERSES À L'INTÉRIEUR – PAVILLON NOTRE-DAME - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfections diverses à l'intérieur – pavillon Notre-Dame;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

224-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de A Plus Construction, au montant de 79 340,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfections diverses à l'intérieur – pavillon Notre-Dame, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGRANDISSEMENT DU PAVILLON SAINTE-BERNADETTE – NOMINATION DES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT la réalisation du projet d'agrandissement du pavillon Sainte-Bernadette;

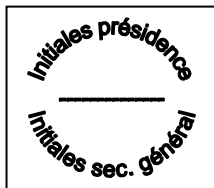
CONSIDÉRANT le besoin de services professionnels pour produire les plans et devis du projet d'agrandissement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a dû annuler l'appel d'offres public à cause d'une irrégularité;

CONSIDÉRANT la nécessité de refaire un appel d'offres public durant la période estivale;

CONSIDÉRANT les délais restreints pour la production des plans et devis;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;



225-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy retienne les services des professionnels recommandés par le comité de sélection, si ce choix est unanime, pour la réalisation du projet d'agrandissement du pavillon Sainte-Bernadette;

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer lesdits contrats.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES ENTREPRENEURS - CONTRATS DE DÉNEIGEMENT ET SABLAGE – PROJET 2011-2014

CONSIDÉRANT l'appel d'offres relativement au déneigement et au sablage des cours d'école et des stationnements des établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour les hivers 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

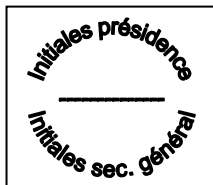
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

226-CE/11-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, le tout conformément à la politique d'acquisition de biens et services en vigueur, accorde le contrat de déneigement et de sablage pour les années 2011-2014 aux plus bas soumissionnaires conformes, soit les entreprises suivantes :

| Liste des emplacements | Plus bas soumissionnaire conforme | Montant soumissionné (avant taxes) |
|---|-----------------------------------|------------------------------------|
| alternative Saint-Sacrement (067) | E.F.G. Excavation inc. | 3 415,00 |
| Ami-Joie (086) (Éc. Ami-Joie-et-des-Grès) | Rolland Bouchard & Fils inc. | 4 600,00 |
| Avenues Nouvelles (017) + Bâtiment 39 Bellerive | Les Engrais Neault inc. | 7 800,00 |
| Bâtisse Maurice-Poulin (057) | J. M. Terrassement inc. | 3 250,00 |
| Beau-Soleil (147) (Éc. de Pointe-du-Lac) | Déneigement Trifluvien inc. | 7 500,00 |
| Blanche-de-Castille (043) (Éc. L-de-Fr-et-BI-de-Castille) | Les Entreprises J. Brouillette | 6 250,00 |
| Cardinal-Roy (058) | Lionel Deshaies 2000 inc. | 4 875,00 |
| Centre administratif (045) | E.F.G. Excavation inc. | 13 095,00 |
| Centre de formation professionnelle Qualitech (158) | Les Engrais Neault inc. | 24 750,00 |
| Centre le Point-Tournant (024) | Les Engrais Neault inc. | 8 075,00 |
| Centre sportif Alphonse-Desjardins (209) | E.F.G. Excavation inc. | 34 849,00 |
| Curé-Chamberland (054) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 5 600,00 |
| de l'Envolée (033) | Les Engrais Neault inc. | 9 275,00 |
| de l'Horizon (021) (Collège de l'Horizon) | Les Engrais Neault inc. | 14 405,00 |
| de la Source (016) | Les Entreprises J. Brouillette | 5 450,00 |
| de musique Jacques-Héту (034) | Les Engrais Neault inc. | 9 275,00 |
| des Arts (028) (Collège de l'Horizon) | Les Engrais Neault inc. | 7 250,00 |
| Des Grès (087) (Éc. Ami-Joie-et-des-Grès) | Rolland Bouchard & Fils inc. | 3 800,00 |
| des Pionniers (113) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 28 300,00 |
| DLS -CFP Bel-Avenir (159) (= 60%) | E.F.G. Excavation inc. | 33 945,00 |
| DLS -Éducation des adultes (049) (= 40%) | E.F.G. Excavation inc. | 22 630,00 |
| Dollard (030) | Les Engrais Neault inc. | 9 150,00 |
| du Boisé-des-Pins (036) | Les Engrais Neault inc. | 8 525,00 |
| du Bois-Joli (146) | Déneigement Trifluvien inc. | 7 499,00 |



Province de Québec

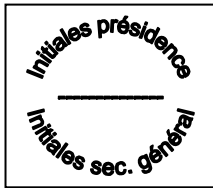
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 8 juin 2011

| | | |
|--|--------------------------------|-----------|
| du Moulin (065) | E.F.G. Excavation inc. | 4 815,00 |
| École d'alimentation et d'hôtellerie (066) | E.F.G. Excavation inc. | 4 799,00 |
| École secondaire Académie Les Estacades (109) | E.F.G. Excavation inc. | 27 099,00 |
| École secondaire Chavigny (111) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 19 294,00 |
| École secondaire l'Escale (108) (Éc. prim. Yam.-St-Léon) | Louiseville Excavation inc. | 14 000,00 |
| École secondaire Le Tremplin (112) | Dessureault et St-Arnaud Ltée | 9 200,00 |
| Jacques-Buteux (061) | Lionel Deshaies 2000 inc. | 7 090,00 |
| Jean XXIII (097) (Éc. prim. Louiseville) (= 50%) | Louiseville Excavation inc. | 1 400,00 |
| Jean-Godefroy (008) | E.F.G. Excavation inc. | 4 495,00 |
| Le P'tit Bonheur (155) (Éc. int. des Forges) | Déneigement Trifluvien inc. | 8 994,00 |
| les Terrasses (154) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 7 094,00 |
| Louis-de-France (042) (Éc. L-de-Fr-et-BI-de-Castille) | Les Entreprises J. Brouillette | 8 750,00 |
| Madeleine-De Verchères (011) | Excavation Guy Marceau & Fils | 4 884,00 |
| Marguerite-Bourgeois (080) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 6 291,00 |
| Marie-Immaculée (103) (Prim. Belle-Vallée) | Jean-Noël Lessard | 1 250,00 |
| Marie-Leneuf (050) | Lionel Deshaies 2000 inc. | 5 670,00 |
| Monseigneur-Comtois (029) | Les Engrais Neault inc. | 7 825,00 |
| Notre-Dame (085) (Éc. de Pointe-du-Lac) | Déneigement Trifluvien inc. | 5 994,00 |
| Notre-Dame-des-Prairies (032) | Les Engrais Neault inc. | 10 925,00 |
| Notre-Dame-du-Rosaire (079) | Céraville | 4 900,00 |
| Omer-Jules-Désaulniers (122) (Éc. prim. Yam.-St-Léon) | Ferme Pierre Milot inc. | 4 900,00 |
| Panneton (116) (CEA Louiseville) | Louiseville Excavation inc. | 1 200,00 |
| Pavillon de l'automobile (126) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 8 350,00 |
| Pavillon de la fonderie (075) | Lionel Deshaies 2000 inc. | 6 200,00 |
| Pavillon Dessureault (006) | Les Engrais Neault inc. | 5 275,00 |
| Richelieu (082) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 7 048,00 |
| Rinfret (098) (Prim. Belle-Vallée) | Serge Lessard | 3 400,00 |
| Sacré-Cœur (027) | Les Engrais Neault inc. | 8 775,00 |
| Saint-Charles (010) | Dessureault et St-Arnaud Ltée | 2 200,00 |
| Saint-Dominique (078) | Les Jardins Gaétan Chassé | 4 392,00 |
| Sainte-Bernadette (019) | Les Engrais Neault inc. | 11 775,00 |
| Sainte-Madeleine (026) | Les Engrais Neault inc. | 8 775,00 |
| Sainte-Marie (015) | Pierre Du Sault Transport Ltée | 4 800,90 |
| Sainte-Thérèse (062) | Déneigement Trifluvien inc. | 4 395,00 |
| Saint-Eugène (022) | Les Engrais Neault inc. | 8 775,00 |
| Saint-François-d'Assise (074) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 5 895,00 |
| Saint-Gabriel (002) | Transport R. Brouillette inc. | 3 300,00 |
| Saint-Gabriel-Archange (035) | Les Engrais Neault inc. | 8 775,00 |
| Saint-Joseph (100) (Prim. Belle-Vallée) | Jean-Noël Lessard | 1 975,00 |
| Saint-Justin (107) (Prim. Belle-Vallée) | Jean-Guy Doucet | 3 500,00 |
| Saint-Léon (089) (Éc. prim. Yam.-St-Léon) | Serge Lessard | 2 975,00 |
| Saint-Louis (092) (Éc. prim. Louiseville) (= 50%) | Louiseville Excavation inc. | 1 400,00 |
| Saint-Michel (046) (Éc. int. des Forges) | J. M. Terrassement inc. | 4 500,00 |
| Saint-Paul / École Nationale d'Horlogerie (068) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 5 794,00 |
| Saint-Philippe / Mond'Ami (064) | Les Jardins Gaétan Chassé inc. | 6 693,00 |
| Saint-Pie-X (060) | Lionel Deshaies 2000 inc. | 5 230,00 |
| Ste-Catherine-de-Sienne(076) & Annexe (077) | Les Jardins Gaétan Chassé | 4 392,00 |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 8 juin 2011

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de documents

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 44, CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale